

tinue de vivre à Batiscan jusqu'à l'automne de 1707, et, ce n'est qu'après novembre de cette année-là qu'il vient se fixer sur ses terres, à Yamachiche. Quant au seigneur Charles Lesieur, il n'y a pas le moindre doute qu'il vint à Yamachiche, dès les années 1702 et 1703. Comme aucun document public ne constate la présence, à Yamachiche, des frères Lesieur et Gélinas en 1703, bien qu'il soit certain qu'ils y tenaient feu et lieu, force est donc de recourir aux registres paroissiaux pour établir ce point d'histoire d'une façon concluante.

L'extrait de baptême d'Etienne Gélinas, le 19 octobre 1704 à Yamachiche, cité par M. Bellemare, établit clairement que c'est là le premier enfant né à Yamachiche. Un autre extrait de baptême aussi fait à Yamachiche, consigné dans les registres conservés à Trois-Rivières, établit également que le second enfant né à Yamachiche est bel et bien une fille de Charles Lesieur. En effet, c'est le 1er novembre 1704, à Yamachiche, que Marie-Françoise Lesieur fut baptisée. Dans son travail, M. Bellemare entretient des doutes sur l'authenticité de ce baptême *machichoïis*. Tout récemment, de minutieuses recherches faites dans les registres de Trois-Rivières, permettent d'affirmer que le doute n'est plus possible à ce sujet. Voici, textuellement, cet extrait de baptême:

Françoise Lesieur, de la Grande Rivière Yamachiche.	Ce jourd'hui, le 4 mai, moi soussigné, ai suppléé les cérémonies du baptême à Marie-Françoise Lesieur, née le premier jour de novembre, fille de Pierre Lesieur et de Marie-Charlotte Rivar; le parrain a été Louis Fafard, la marraine Françoise Beaudry. En foi de quoi j'ai signé les jour et an que dessus. (Signés: Louis Fafard, Françoise Beaudry, Fr. Bertin Millet, missionnaire récollet, faisant les fonctions curiales.
---	---

M. Bellemare, qui publie le même extrait, ajoute la note suivante: "Le nom de *Pierre* est évidemment une erreur, Marie-Charlotte Rivard, la mère, étant bien certainement l'épouse de Charles Lesieur, seigneur d'Yamachiche."

Maintenant, pour bien étayer ce qu'il s'agit d'établir, il convient de citer, aussi textuellement, l'extrait de baptême d'Etienne Gélinas. Le voici: